

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

No parcelle(s): 117 et 421

No ECA: 84 et 85

Altitude: 570 m.

Degré de sensibilité au bruit :

Enquête publique

No P-2022-068-1-E

Conformément à la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC), la Municipalité de Bioley-Magnoux ouvre une enquête publique.

Propriétaire : GROUX Lise Anne & VUAGNIAUX Jean-Michel

Droit distinct et permanent : Néant

Promis vendu: HENRIOD Luc & PEREIRA Armando

Auteur des plans : PEREIRA Armando, architecte

Nature des travaux : Création de 10 logements dans volume existant isolé, parking sout. 20

Situation: Place du village 12

Plan folio: 1

Coordonnées : 2 544 340 1 175 24

Affectation: village

du Plan d'affectation

Dérogations : Art. 6 al. 3 RPGA / Appl. art, 97 al 6 LATC / Art 10 al. 6 RPGA

Le dossier peut être consulté au Greffe municipal dans un délai de 30 jours, dès l'avis d'insertion dans

la feuille des avis officiels du 9 septembre 2022

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus

La Municipalité.

III

U:\Bioley-Magnoux\Bt01 Base de données\
Demande de permis de construire.mdb

Bureau technique Yvonand